

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du dans laquelle vous proposiez que l'Accord relatif au Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord effectué par l'échange de notes du 12 mai 1958 et renouvelé par l'échange de notes du 30 mars 1968 soit prorogé sans modification de ses dispositions actuelles pour une période de deux ans à compter du 12 mai 1973.

Je suis heureux de vous faire savoir que la proposition énoncée dans votre Note agréée à mon Gouvernement. Mon Gouvernement accepte en outre que votre Note et la présente réponse constituant entre nos deux Gouvernements un accord qui entre en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.